



L'HOMME DE NOUVEAU AU COEUR DU PROJET



L'activité professionnelle
D'UN FREELANCE avec
le statut d'un SALARIÉ

08 09 400 124

Service gratuit
+ prix appel



WWW.VENTORIS.FR

SOMMAIRE

1	PORTAGE SALARIAL	p 3
2	PROCÉDURE	p 4
3	CONTRAT DE TRAVAIL	p 5
4	FRAIS PROFESSIONNELS	p 5
5	AUTRES AVANTAGES	p 5
6	EXTRANET	p 6
7	OFFRES DE MISSIONS	p 6
8	RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	p 6
9	ASSURANCE IMPAYÉS	p 6
10	GARANTIE FINANCIÈRE	p 7
11	SUPPORT JURIDIQUE	p 7
12	ASSURANCE RAPATRIEMENT	p 7
13	COMPLÉMENTAIRE SANTÉ	p 7
14	FORMATIONS	p 7
15	OUTILS	p 8
16	VENTORIS	p 9
17	RÉFÉRENCES	p 10

1 - PORTAGE SALARIAL, CRÉER SA PROPRE ACTIVITÉ AVEC LE STATUT DE SALARIÉ



Vous prospectez, négociez et intervenez auprès de clients



Nous vous salarions et prenons la responsabilité des prestations



Vous vous concentrez sur votre cœur de métier et Ventoris s'occupe du reste

« Salarié de Ventoris, vous bénéficiez des AVANTAGES liés à ce statut tout en GAGNANT en AUTONOMIE, en VALORISANT votre parcours et en AUGMENTANT vos revenus ».

AVANTAGES DU PORTAGE SALARIAL :

- pas de démarche administrative ;
- pas d'entreprise à créer ;
- pas de comptabilité à tenir ;
- pas de déclaration sociale à effectuer ;
- pas de déclaration de TVA à calculer ;
- pas d'assurance RC Pro et d'exploitation à contractualiser (prestation comprise dans nos frais de gestion) ;
- pas de risque de faillite personnelle.

AVEC VENTORIS, VOUS BÉNÉFICIEZ :

- de l'offre satisfait ou remboursé ;
- du paiement de 100% de votre salaire indépendamment des règlements clients ;
- d'une garantie financière et de la garantie des salaires ;
- de la gestion des recouvrements et des impayés ;
- d'une assurance RC Pro et d'exploitation ;
- d'une assurance rapatriement ;
- d'un plan d'épargne entreprise (PEE) ;
- d'un plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) ;

- de tickets CESU ;
- d'un Comité d'Entreprise ;
- de primes de participation ;
- de la gestion des frais professionnels ;
- d'un numéro formateur ;
- d'un plan de formation adapté.

COMPÉTENCES :

Management de transition, conseil, ingénierie, informatique, formation, marketing et communication, ressources humaines, santé, pharmaceutique et métiers scientifiques, langues, traduction et correction, secrétariat et comptabilité.

SECTEURS D'ACTIVITÉ :

Aéronautique, Espace, Défense, Automobile, Banque, Assurance, Energie, Utilities et Chimie, Industrie pharmaceutique, Agro-alimentaire, Manufacturing, Grande Consommation, Distribution, Bâtiment et Travaux Publics, Télécommunication, Médias, Entertainment, Transport, Service Public.

2 - PROCÉDURE

L'inscription se fait en ligne sur ventoris.fr.

Au terme de votre inscription, un bordereau d'envoi est à imprimer, signer et à nous retourner accompagné de justificatifs.

Une fois l'inscription validée par nos soins, **un(e) responsable(e) de compte vous est attribué(e)** et vous suit tout au long de votre parcours au sein de Ventoris.

Nous vous donnons alors accès à « Jade » (notre extranet).

Depuis Jade, **vous créez un contrat commercial de prestation de portage salarial, le téléchargez et le transmettez pour signature au client.**

Ce contrat, signé par le client, doit **nous être transmis idéalement 48 h avant le début de la mission** pour nous permettre d'**effectuer votre DPAE** (Déclaration préalable à l'embauche) auprès de l'URSSAF et d'**éditer votre contrat de travail** avant son début effectif.

A la fin de votre mission (pour les missions courtes) ou de chaque mois (pour les missions longues), vous effectuez en ligne **un appel à facturation** ainsi que, le cas échéant, une déclaration de frais professionnels.

Vous nous retournez le rapport d'activité co-signé par le client et, en cas de frais, les justificatifs originaux correspondants.

LA FACTURATION EST MENSUELLE.

Une fois les différents appels à facturation et déclarations de frais validés par nos soins, vous effectuez **une déclaration mensuelle** (suivant le paramétrage de «Jade», cette déclaration mensuelle peut s'effectuer en automatique). Elle vous permet notamment de :

- spécifier des périodes de congés payés ;
- gérer votre prime.

Une fois cette déclaration validée, votre bulletin de paie est généré, votre salaire est versé le 10 de chaque mois indépendamment des règlements clients.

VOUS ÊTES FORMATEUR

Pour les formations effectuées dans le cadre d'une convention de formation professionnelle :

- le contrat passé avec le client est une convention de formation professionnelle. En cas de prise en charge de la formation par un OPCA, vous nous transmettez l'attestation de prise en charge de cet OPCA avant le début de ladite formation;
- à la place d'un rapport d'activité, vous co-signez avec les stagiaires et le client les feuilles de présence. Vous signez également les attestations de fin de formation (1 par stagiaire) et nous transmettez un exemplaire de chaque élément.

3 - CONTRAT DE TRAVAIL

Conseillé par votre responsable de compte, **vous déterminez la nature du contrat de travail** qui convient (contrat de travail en portage salarial à durée indéterminée ou contrat de travail en portage salarial à durée déterminée).

Votre rémunération se décompose en plusieurs parties :

- un **salaire de prestation**, calculé en fonction du nombre d'heures de prestation effectué pour le compte de clients multiplié par votre taux horaire brut;

- une **indemnité d'apport d'affaires de 5% du salaire de prestation**;
- une **réserve financière égale à 10% du salaire brut de prestation**;
- une **indemnité de congés payés**;
- une **prime de précarité de 10%** (uniquement dans le cas d'un contrat de travail en portage salarial à durée déterminée).

4 - FRAIS PROFESSIONNELS

REPAS ET HÉBERGEMENT

Selon l'option choisie (**choix définitif**), les frais relatifs au repas et à l'hébergement peuvent vous être remboursés, soit de manière **forfaitaire**, soit au réel sur **justificatifs originaux**.

Dans le cas où ils ne sont pas re-facturés comme frais au client, ils sont donc inclus dans les honoraires facturés.

AUTRES FRAIS DE MISSION

Ce sont l'ensemble des frais liés aux missions, hors frais de repas et d'hébergement, comme les frais de transport de type avion et taxi.

Ces frais peuvent être re-facturés comme tels ou non au client. Ils sont remboursés sur justificatifs originaux.

Comme pour les frais de repas et d'hébergement, dans le cas où les frais de mission ne sont pas re-facturés au client, ils sont donc inclus dans les honoraires facturés.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ce sont **l'ensemble des frais** liés à l'activité du « porté » indépendamment des missions :

- prospection ;
- téléphone ;
- petites fournitures.

5 - AUTRES AVANTAGES

Vous pouvez bénéficier d'un Comité d'Entreprise, d'un Plan d'Épargne Entreprise, d'un Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif, de tickets CESU et de primes de participation.

6 - EXTRANET

« Jade », notre extranet, est **l'outil de gestion de votre activité**. Il vous permet notamment :

- de gérer le solde de votre centre d'activité ;
- d'effectuer des demandes d'agrément pour de nouveaux clients ;
- de proposer de nouveaux contrats commerciaux de prestation de portage salarial ;
- d'effectuer des appels à facturation ;
- de déclarer des frais professionnels ;
- d'effectuer vos déclarations mensuelles ;
- de demander des acomptes sur salaire.



7 - OFFRES DE MISSIONS

Nous sommes régulièrement sollicités par des entreprises à la recherche de compétences. **Les offres de missions proposées par ces dernières sont mises à votre disposition sur notre extranet.**

Dans le respect des valeurs du portage salarial, l'équipe administrative de Ventoris n'intervient pas dans la sélection des consultants, ni dans la négociation commerciale avec les entreprises.

Vous êtes donc libres de répondre à ces demandes et ce, sans aucune intermédiation de notre part.

Vous pouvez accéder à ces offres de mission dès que votre inscription est validée par nos services.

8 - RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

En tant qu'employé de notre structure, les prestations que vous réalisez sont couvertes par notre assurance responsabilité civile professionnelle et responsabilité civile d'exploitation pour un montant total de **7 500 000 €**.

9 - ASSURANCE IMPAYÉS

Vos prestations sont couvertes par une assurance impayés. Grâce à un partenariat solide avec le premier groupe d'assurance européen spécialisé dans la gestion du risque d'impayés, notre structure est couverte jusqu'à **185 000 €** d'impayés par client. Vous développez donc votre activité sereinement sans vous préoccuper du risque de non-paiement.

10 - GARANTIE FINANCIÈRE

Ventoris a contractualisé **une garantie financière des entreprises de portage salarial** auprès d'AXA pour garantir aux salariés portés, après épuisement des indemnités du FNGS (Fonds National de Garantie des Salaires) le paiement des salaires.

PRINCIPALES CRÉANCES GARANTIES :

- les rémunérations de toutes natures dues aux salariés et apprentis ;
- les indemnités résultant de la rupture des contrats de travail ;
- les créances liées aux conventions de conversion ;
- l'intéressement et la participation, dès lors que les sommes dues sont exigibles ;
- les arriérés de préretraite, en application d'un accord d'entreprise, d'une convention collective ou d'un accord professionnel ou interprofessionnel ;
- les indemnités allouées aux victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle ;
- les indemnités liées au départ en retraite.

11 - SUPPORT JURIDIQUE

Vous avez à votre disposition **un service juridique dédié** à même de vous assister dans la rédaction et la validation de contrats commerciaux spécifiques que ce soit auprès de TPE/PME, ETI ou de grands comptes.

12 - ASSURANCE RAPATRIEMENT

Une assurance rapatriement est proposée aux consultants souhaitant intervenir à l'étranger.

13 - COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Dans le cadre de leurs fonctions, les délégués uniques du personnel ont négocié une complémentaire santé **répondant aux principaux besoins des travailleurs autonomes salariés et de leur famille.**

14 - FORMATIONS

Grâce à un partenariat solide avec **CrossKnowledge**, acteur mondial des solutions de formation à distance, la société de portage salarial Ventoris vous propose :

- 44 programmes de formation à distance visant à évaluer, développer et appliquer les compétences de management en situation de travail. En plus d'être labélisés par une école de gestion de renommée mondiale, ces programmes sont délivrés 100 % à distance, accompagnés par un formateur spécialiste du thème de la formation et éligibles au plan de formation ;
- 16 parcours de formation délivrés 100% à distance sur les thèmes du management, de la vente et de l'efficacité professionnelle.



15 - OUTILS

SUPPORTS PRINT

Nous pouvons mettre à votre disposition **notre logo, du papier à lettre** ainsi que **des cartes de visite**.

CONSEILLER MARKETING

Un conseiller marketing est également à votre disposition. Après un bilan de votre projet, de votre expérience et de votre réseau, nous établissons ensemble une stratégie commerciale.

BUREAUX ÉQUIPÉS

Suite à une négociation avec un centre d'affaires national, **vous avez à votre disposition des bureaux équipés de haut standing à tarif préférentiel dans les principales villes de France**.

Ces bureaux sont équipés des dernières avancées technologiques (visio-conférence, vidéo-projecteur, etc.).

16 - VENTORIS

Fondé en Avril 2000 par Franck MARCQ son actuel dirigeant, Ventoris est un acteur majeur du portage salarial en France.

Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI), Ventoris, avec un chiffre d'affaires consolidé dépassant les 30 M€, fédère plus de 2 200 personnes autour de 9 pôles d'expertise :

- Management de transition ;
- Conseil ;
- Ingénierie (hors informatique) ;
- Informatique ;
- Ressources humaines ;
- Marketing et communication ;
- Formation ;
- Langues, traduction et correction ;
- Secrétariat et comptabilité.

Grâce à un positionnement low-price ainsi qu'une réelle connaissance du monde du Freelancing et de l'Entreprise, Ventoris est un véritable facilitateur, créateur d'opportunités et de valeur ajoutée.

Ventoris

"L'Homme de nouveau au cœur du projet."

17 - RÉFÉRENCES

AÉRONAUTIQUE, ESPACE, DÉFENSE

ESA, Ministère de la Défense, Thalès, Zodiac Aerospace

AUTOMOBILE

Iveco, Faurecia, Peugeot, Renault

BANQUE, ASSURANCE, CAISSE DE RETRAITE

AGF, Agirc et Arrco, BNP Paribas, Banque Populaire, Caisse d'Épargne, CGA, CNAV, Crédit Agricole, Crédit Foncier, Crédit Mutuel, Dexia, Groupama, La Banque Postale, MAIF, Natixis, Société Générale

ÉNERGIES, UTILITIES ET CHIMIE

Air Liquide, EDF, GDF Suez, Schlumberger, Total, Rhodia, Veolia, Vinci Energies

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

IPSEN, Pierre Fabre, SANOFI

MANUFACTURING

ArcelorMittal, Alcatel-Lucent, Rio Tinto Alcan, Schneider Electric, Siemens, Smurfit Kappa, Valeo

GRANDE CONSOMMATION, DISTRIBUTION

Auchan, Carrefour, Colgate Palmolive, Lapeyre, Leroy Merlin, Labeyrie, L'Oréal, Mars, McDonald's, Monoprix

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Lafarge, SPI

TÉLÉCOMMUNICATION

Orange

MÉDIAS

Canal +, Pages Jaunes

AGENCE DE COMMUNICATION

Publicis Group, McCann London, TBWA

ENTERTAINMENT

Universal, Vivendi

TRANSPORT

La Poste, Chronopost, SNCF

CABINET CONSEIL ET ESN

Accenture, Alten, Bull, Capgemini, CGI, Emagine, Econocom Osatis, GFI, Sopra Group, Infotel, ITS Group, Kurt Salmon, Maltem Consulting, Neurones IT, Oberthur Technologies, Sodifrance, SQLI Group, Synchrone Technologies, T&T Consulting

CABINET DE RECRUTEMENT

Aston Carter International, Montreal Associates, SThree

